

Le premier ministre affirme qu'il ne serait pas loyal de biffer ces articles. Pourquoi pas? Si on n'a pas l'intention de construire ces travaux, et le ministre des Finances a sans doute dû décider que quelques-uns de ces travaux ne seront pas construits, sans quoi il n'aurait pas fait pareille déclaration devant le Parlement, le fait de voter l'argent, cette année, n'obvierrait nullement à la nécessité de le voter, au cours d'une autre session. Le premier ministre ne voit-il pas combien il est déloyal de ne pas donner à ce comité le renseignement même fourni par le ministre des Finances, afin que nous sachions quels crédits on a sérieusement l'intention de dépenser, au cours du prochain exercice, et quelles sommes on fait figurer au budget, tout simplement afin que les intéressés puissent les relire de nouveau et voir ce qui aurait pu arriver en d'autres circonstances. A mon avis, c'est une véritable comédie de voter \$30,000,000 de crédits, à titre de dépense nécessaire pour le prochain exercice, alors que le ministre des Finances, dans son exposé budgétaire, a dit au Gouvernement qu'on ne dépenserait pas \$30,000,000. Si le Gouvernement a décidé de ne pas modifier ce texte, le comité a le droit de savoir quels sont les articles qu'il ne veut pas appliquer.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: Quand nous aborderons l'étude des différents articles, nous pourrions donner les explications voulues sur ceux que nous voulons, oui ou non, adopter. Je connais trop bien le sympathique tempérament et le bon cœur de l'honorable député pour croire qu'il refuserait aux populations intéressées la maigre consolation de voir de nouveau figurer au budget un item approuvé par le Parlement, en plus d'une occasion. L'honorable député le sait, le Gouvernement ne se propose pas de commencer la construction de travaux publics, durant la guerre.

Il est désirable, toutefois, que ces crédits continuent à figurer au budget puisque le Parlement les a déjà votés à diverses reprises. Ainsi, il pourrait arriver que la guerre fût terminée, avant que le Parlement puisse voter de nouveaux crédits. Il n'y a pas lieu de croire, pour le moment, qu'il en soit ainsi, et c'est là une éventualité que nul d'entre nous ne saurait écarter. A mon sens, rien ne s'oppose à ce que ces crédits demeurent inscrits, puisque le Gouvernement a déjà affirmé qu'il n'a pas l'intention de commencer de

[L'hon. M. Pugsley.]

nouveaux travaux, tant que la guerre se poursuivra.

L'hon. M. PUGSLEY: Je doute fort que le fait de ne pas entreprendre la construction de nouveaux travaux publics puisse expliquer la présence de ces \$30,000,000 au budget. Le premier ministre ne voit-il pas...

Le PRESIDENT: Je dois faire observer à l'honorable député (M. Pugsley) que par égard pour lui, à titre d'ancien parlementaire et parce qu'il désirait exprimer son dissentiment en présence du premier ministre, je n'ai pas voulu blâmer son attitude. Mais je dois lui dire qu'il enfreint le règlement, et s'il se propose de continuer, je lui rappellerai respectueusement le paragraphe 5 de l'article 13 du règlement ainsi conçu:

Les discours prononcés devant le comité général de la Chambre doivent se cantonner rigoureusement dans l'item ou l'article en délibération.

L'hon. M. PUGSLEY: Je vais me cantonner rigoureusement dans l'article en discussion. L'article 309, on le voit, porte: "Achat de publications canadiennes à l'usage de la bibliothèque du bureau du haut commissaire." J'ai droit de savoir s'il s'agit ici d'un des items qu'on a l'intention de déposer; je suis donc dans la question, en formulant les observations que je veux présenter.

Mon très honorable ami ne comprend pas que si nous devons poser des questions sur tous les chapitres qui contribuent à faire cette énorme somme de \$30,000,000, cela demandera des semaines pour obtenir le renseignement? Si mon honorable ami pense que ces crédits doivent rester inscrits au budget, assurément il ne jugera pas déraisonnable que nous ayons un état préparé des crédits que l'on ne se propose pas de dépenser.

Le très hon. sir ROBERT BORDEN: J'attire l'attention du ministre des Finances sur les observations de mon honorable ami. Je pense que ce crédit particulier sera utilisé.

L'hon. M. PUGSLEY: Il ne s'agit pas d'une somme importante, mais c'est par des mille et une dépenses de ce genre inscrites au budget que l'on arrive à cette somme de \$30,000,000. A une époque semblable, on pourrait très bien retarder l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque du bureau du haut commissaire. Si le haut commissaire et son personnel font leur devoir, ils consacreront leur at-